

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE : PRÉSENCE LOCALE ET ACTION DE PROXIMITÉ

Les conseillers experts sont répartis sur l'ensemble du territoire au plus près des problématiques propres à chacune des régions agricoles.

Compétence

Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace sont des **experts de vos productions**.

Indépendance

Pas de produits à vendre, pas de marque à défendre ! Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace sont **indépendants de tout engagement commercial**.

Local

Les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace ont **une connaissance parfaite des spécificités locales de votre environnement**. Leurs informations et recommandations sont directement liées à **votre quotidien**.

Réactivité

Au plus proche du terrain, les conseillers de la Chambre d'agriculture Alsace **réagissent en temps réel**.

Proximité

La Chambre d'agriculture Alsace dispose de plusieurs ADAR et antennes décentralisées, installées du Nord au Sud de l'Alsace, en plus des sites de Schiltigheim et de Sainte-Croix-en-Plaine.



+ d'informations

VOTRE CONTACT : Assistance commerciale
03.88.19.17.93 - assistance-commerciale@alsace.chambagri.fr

Toutes nos offres de service sur
alsace.chambre-agriculture.fr



La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IFO1762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
La Chambre d'agriculture Alsace est certifiée Engagement de service **Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires** REF.221 par AFNOR Certification.



Le forfait

10€*
HT/mois

* Forfait annuel de 120 € HT

Mes
GRANDES CULTURES
Conseils d'experts **BIO**

TECHNIQUE
INNOVATION
ÉCONOMIE
RÉGLEMENTATION

« **MES GRANDES CULTURES BIO** » est une offre exclusive qui vous donne accès aux **INFORMATIONS ET CONSEILS STRATÉGIQUES** produits par les **conseillers experts de la Chambre d'agriculture Alsace**



SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS
PROAGRI

**1 DOSSIER
SPÉCIAL
COMPLET
SUR UNE
PRODUCTION
BIO
PAR AN**

OPTION
GRATUITE

**30 FLASHS
IRRIGATION**

Des conseils précis et adaptés au contexte local, au type de sol, basés sur un réseau d'observations et de mesures de la Chambre d'agriculture Alsace

**FLASHS
ÉCO
JURIDIQUES**

Réglementation et veille économique

OPTION
GRATUITE

**FLASHS
APICULTURE**

**REVUE
TERRES D'ALSACE**

Bilan annuel de conjoncture des filières agricoles

**6 BULLETINS
TECHNIQUES
SUR LES
CULTURES**

BIO

**6 BULLETINS
ÉCONOMIE ET
RÉGLEMENTATION**

BIO

**1 RÉUNION
TECHNIQUE &
ÉCONOMIQUE**

BIO

Résultats de l'année en cultures

**LES
RENDEZ-VOUS
AU CHAMP**

BIO

Pour des conseils collectifs au plus près du terrain

NOUVEAUTÉ

**2 GUIDES
PRÉCONISATIONS
VARIÉTALES ET
IMPLANTATION**

en juillet et décembre

Choix variétal et implantation des principales cultures en conventionnel et en AB

BONUS

**MES
AVANTAGES**

- Remise sur les services « Mes Parcelles »
- Remise sur les déclarations PAC
- Remise sur le Conseil Stratégique Phytosanitaire
- Une formation gratuite sur 3 ans

mesparcelles
L'accélérateur de performance